

**CARTE DE CRÉDIT AVEC GARANTIE DE REFRESH  
CONVENTION DE PRÊT ET DE SÛRETÉ**

Intervenue le \_\_\_\_\_

**ENTRE :** \_\_\_\_\_, domicilié au  
\_\_\_\_\_ (ci-après, le « **client** »).

**ET : REFRESH CARD SOLUTIONS INC.**, domiciliée 1275 Avenue des Canadiens-de-Montréal,  
Montréal, QC H3B 5E6; (ci-après : « **Refresh** »).

**PRÉAMBULE**


**ATTENDU QUE** le client souhaite prêter la somme de \_\_\_\_\_ \$ (le « **prêt** ») à Refresh.

**ATTENDU QUE** le client souhaite hypothéquer la créance en sa faveur découlant du prêt, cette hypothèque étant consentie afin de garantir les obligations du client aux termes de la CONVENTION DE TITULAIRE DE CARTE DE CRÉDIT AVEC GARANTIE DE REFRESH intervenue le \_\_\_\_\_ entre les parties au présentes (le « **contrat** »).

**PAR CONSÉQUENT, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

1. Le client prête par les présentes une somme de \_\_\_\_\_ \$ à Refresh, sans intérêt.
2. Refresh s'engage à rembourser le prêt, ou tout solde de celui-ci, au client 90 jours suivant la réception par Refresh d'un avis d'annulation du contrat, si le client respecte toutes les conditions du contrat.
3. Le client constitue par les présentes une hypothèque, avec dépossession opérée par la maîtrise, en faveur de Refresh, sur la créance en sa faveur découlant du prêt qu'il a accordé à Refresh, afin de garantir toutes ses obligations aux termes du contrat.

**ET LES PARTIES ONT APOSÉ LEUR SIGNATURE :**

<b>LE CLIENT</b>  _____	<b>REFRESH</b>   _____ Par :
-------------------------------	---